Urbanisme en zone agricole : les règles et démarches pour construire, les alternatives de l'habitat léger

Objectifs
Permis de constuire, déclaration de travaux, habitat léger en zone agricole

Contenu
> Connaître les règles de constructibilité et la procédure de dépôt du permis de construire :
Protocole départemental sur les constructions en zone agricole, méthodologie de montage d'un dossier de permis de construire et processus d'instruction...
> Connaître les alternatives liées à l'habitat léger :
La règlementation de l'habitat léger en zone agricole
Les nouveautés liées à la loi ALUR
Retour sur des expériences réalisées en France

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 03/02/2015

Tarifs
Gratuit pour les agriculteurs/trices éligibles Vivea et les personnes en cours d'installation, Autre public nous contacter

Plus de renseignements
Pauline Raguenet
adear84@orange.fr
Adear Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84 953 Cavaillon
04 90 74 19 86
06 33 68 29 70

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

06 févr 2015 09:00 - 17:00 (7hrs)	Adear Vaucluse MIN 51 15 avenue Pierre Grand 84953 Cavaillon	François Di-Betta, DDT Vaucluse Beatrice Messini, sociologue au CNRS / association Halem

Financeur(s)

Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708